

ESSEC
BUSINESS SCHOOLChaire
Grande Consommation

*Grand Prix ESSEC des industries
de la Consommation Responsable*

DOSSIER DE CANDIDATURE

Prix: Emploi et développement des Hommes

- Tous les champs sont à renseigner.
- **Date limite de renvoi des dossiers complétés : 3 octobre 2014 à minuit**, par mail à l'adresse contact@grandprix-consommationresponsable.com
- **Principe de notation de chaque prix :**
Les initiatives candidates seront évaluées selon 4 critères : Aspect novateur - Mise en œuvre et communication – Impact et résultats – Vision.
Une note sur 10 points sera attribuée sur chaque critère.
Les critères seront pondérés selon des coefficients :
Caractère innovant de l'initiative : coefficient 3
Mise en œuvre et communication : coefficient 2
Impact et résultats : coefficient 3
Vision : coefficient 2
Une note globale sur 100 points sera ainsi affectée à chaque initiative candidate.

Nom de l'initiative: Déploiement en France de l' Initiative Européenne Nestlé pour l'emploi des jeunes

Nom de l'entreprise candidate (et logo): Nestlé

Contact - Personne en charge du dossier : Cécile Delestre



PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'INITIATIVE

1. Date de l'initiative : Lancement le 15 Novembre 2013 dans toutes les capitales européennes en présence de représentants de la Commission Européenne, des gouvernements nationaux, et de la presse

2. Résumé :

En quoi consiste le projet ?

A quels enjeux précis de responsabilité sociale ou environnementale répond votre initiative ?

Réponse (10- 15l) :

Dans une Europe en crise, le chômage des jeunes est un fléau qui affecte près d'un jeune européen sur 4. Pour résoudre ce problème, la contribution du secteur privé auprès des gouvernements européens est essentielle. Chez Nestlé, nous avons une longue tradition de recrutement des jeunes sortant de l'école ou de l'université. Nous investissons en eux sur le long terme et développons leurs capacités et leur employabilité. Dans ce contexte le Vice-Président exécutif de Nestlé Europe, Laurent Freixe a décidé de lancer **l'Initiative Européenne Nestlé pour l'emploi des jeunes**. Les collaborateurs et partenaires de Nestlé sont mobilisés pour accompagner vers l'emploi la jeune génération, essentielle au futur de l'Europe.

Cette initiative consiste donc à aider les jeunes de moins de 30 ans à améliorer leur employabilité par un soutien dans la préparation à la recherche d'emploi, par une offre de 10000 stages ou missions d'alternance de 2014 à 2016 et par une offre de 10000 emplois sur les 3 prochaines années dans toute l'Europe.

La France, 1^{er} marché de Nestlé en Europe a immédiatement pris très à cœur son rôle de leader européen et a lancé un certain nombre de projets pour accompagner les jeunes vers l'emploi, prévenir le décrochage scolaire et développer l'apprentissage en mobilisant les collaborateurs. Le marché français s'est engagé à recruter 3000 jeunes dont 1200 en CDI, CDD et 1800 en stage ou apprentissage.

PRESENTATION DETAILLEE DE L'INITIATIVE

Critère 1

Caractère innovant de l'initiative

(coeff. 3)

3. Décrire le caractère rupturiste / innovant du projet

En quoi votre réalisation va-t-elle au-delà :

- des pratiques existantes au sein de votre entreprise ?
- de ce qui peut déjà exister dans d'autres groupes ou aux usages du secteur ?
- des contraintes légales et réglementaires ?

Réponse :

Au-delà de son engagement fort, de façon à démultiplier les effets de cette initiative, Nestlé a décidé d'inviter ses partenaires commerciaux à le rejoindre dans l'**Alliance pour la Jeunesse. 200** fournisseurs de Nestlé se sont déjà engagés auprès de Nestlé qui invite également ses clients (distributeurs) à adhérer à cette Alliance. 15 fournisseurs d'envergure européenne voire mondiale ont été choisis par Nestlé au niveau européen : ils s'engagent eux aussi à développer l'apprentissage et à mettre en place des mesures pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes dans les différents pays dans lesquels ils sont implantés. Localement, chaque pays a également sélectionné plusieurs fournisseurs volontaires pour entrer dans l'Alliance pour la Jeunesse et mettre en place des actions conjointes destinées à former, conseiller, et recruter des jeunes de moins de 30 ans. Aujourd'hui ce sont déjà près de **100000 jeunes** qui se verront offrir un emploi, stage ou apprentissage au sein des partenaires de l'Alliance dans les 3 à 5 prochaines années.

Aucune initiative d'une telle envergure n'a été lancée par le passé ni en France, ni en Europe, ni ailleurs dans le monde : elle transcende les frontières, puisque Nestlé s'est en outre engagé à faire jouer la solidarité entre les pays du nord de l'Europe moins touchés par le chômage des jeunes et les pays de l'Europe du Sud en particulier la Grèce, l'Espagne, le Portugal, et l'Italie pour lesquels ce fléau prend une ampleur catastrophique pour toute une génération.

L'Initiative Européenne Nestlé pour l'Emploi des jeunes ne répond à aucune obligation légale ou réglementaire mais correspond à l'engagement de Nestlé pour la création de valeur partagée.

Critère 2

Mise en œuvre et communication

(coeff. 2)

4. Qui a initié ce projet ? (département, fonction)

Qui est responsable de la mise en œuvre de l'initiative ?

Réponse :

Le Vice-Président exécutif de Nestlé Europe, Laurent Freixe a initié le projet. Un chef de projet rattaché au DRH Nestlé Europe a été nommé à Vevey courant 2013. Dans tous les pays européens, le responsable du recrutement a pris la responsabilité de déployer cette initiative sur son marché. Les comités exécutifs de tous les marchés européens sont parties prenantes et impliqués dans la réussite de ce projet.

En France, Cécile Delestre, Directrice du recrutement est le chef de projet. Il existe un référent RH sur le projet dans chaque entité juridique de Nestlé en France. Il est le relai et le porteur du projet pour son entité auprès de ses collègues.

Un comité de pilotage a été mis en place au plus haut niveau de l'organisation avec le PDG de Nestlé en France, Richard Girardot, le Directeur Général des ressources humaines, Philippe Vossen, la Directrice de la Communication corporate, Valérie Bignon, et le chef de projet. Ce comité se réunit régulièrement pour définir les orientations stratégiques qui sont ensuite déployées. Un comité opérationnel leadé par le chef de projet et le Directeur Général des ressources humaines a également été constitué, regroupant un manager de chaque famille métier et de la plupart des entités juridiques. Il se réunit toutes les semaines ou

quinzaines afin de partager les avancées, de confronter les idées et de s'appuyer sur ses membres comme ambassadeurs de l'Initiative auprès de leurs familles métiers ou de leurs business. Le centre d'expertise Attraction des talents de Nestlé en France met en œuvre les décisions de ces instances, et s'appuie sur les collaborateurs volontaires pour aller à la rencontre des jeunes dans les collèges, lycées, universités, grandes écoles, salons, forums, ateliers CV....La démarche est relayée par la Communication corporate qui les fait connaître en interne et en externe.

5. Stratégie de déploiement de l'initiative

- **Etapes et dates clés de mise en place**

- **Ampleur de la mise en œuvre**

(nombre de collaborateurs, de marques, de produits, de sites concernés...)

- **Comment avez-vous appréhendé les enjeux économiques dans le déploiement de l'initiative ?**

Réponse :

- **15 Novembre 2013** : annonce du lancement de l'initiative européenne Nestlé pour l'emploi des jeunes d'Athènes par Laurent Freixe avec un engagement de 20000 recrutements sur les années 2014-2015-2016, en présence de membres du gouvernement grec et de la commission européenne. L'annonce a été relayée par Nestlé dans toutes les capitales européennes.
- **1^{er} janvier 2014** : lancement effectif de l'Initiative. Mise en place du reporting mensuel dans tous les pays européens sur le nombre de recrutements, stagiaires et alternants recrutés et les événements qualitatifs destinés à améliorer l'employabilité des jeunes de moins de 30 ans.
- **23 Juin 2014** : signature de l'alliance européenne pour l'apprentissage par Laurent Freixe avec les fournisseurs européens partenaires de **l'Alliance pour la Jeunesse** à Lisbonne en présence de José Manuel Baroso et de membres du gouvernement portugais.
- **18 Septembre 2014** : Lancement officiel de **l'Alliance pour la Jeunesse** par Laurent Freixe à Vevey en présence des membres de l'Alliance et de membres de la Commission européenne et du gouvernement suisse. Des événements ont été organisés conjointement dans tous les pays européens avec les fournisseurs partenaires locaux et des représentants des partenaires européens.

L'initiative concerne tous les collaborateurs de Nestlé en Europe. En France plus particulièrement les 16000 salariés du Groupe Nestlé travaillant dans les 26 sites industriels, les 5 centres de recherche et développement, les 5 sièges sociaux français, les plateformes logistiques, les boutiques Nespresso, et les centres de distribution Davigel peuvent tous contribuer à leur niveau :

- En accueillant un collégien pour son stage de découverte
- En étant bénévole auprès de l'association **Energie Jeunes** pour enseigner la persévérance scolaire aux collégiens
- En allant présenter son métier dans les collèges, lycées, écoles, missions locales de son bassin d'emploi
- En accueillant un jeune en stage d'insertion, en stage ouvrier
- En acceptant d'être tuteur d'un alternant ou maître de stage et en jouant son rôle de

formateur en transmettant son savoir faire

- En allant dispenser un cours dans une école ou université dans son domaine d'expertise
- En participant aux ateliers CV destinés aux étudiants ou jeunes sans emploi
- En participant au forum de son école en tant qu'ancien

Les ressources des équipes recrutements, relations écoles et communication sont focalisées autour de cette initiative de façon très coordonnée et à budget constant.

Les jeunes, étudiants, apprentis qui sont formés au sein de Nestlé en France en stage ou en apprentissage représentent un vivier de talents dans lequel Nestlé puise largement pour ses recrutements. C'est donc une relation « gagnant – gagnant » entre les jeunes et l'entreprise.

6. Implication des collaborateurs de l'entreprise dans le déploiement de l'initiative

- Combien de collaborateurs ont été mobilisés ?

- Quels moyens et quelles actions votre entreprise a-t-elle mis en place pour motiver et former les collaborateurs concernés par l'initiative ?

- De quelle façon communiquez-vous autour de cette initiative en interne ?

Réponse :

Depuis début 2014, au niveau européen 3213 employés Nestlé ont été mobilisés sur 1071 « évènements » de soutien des jeunes vers l'emploi.

En France sur la même période, **545 employés Nestlé** ont participé à **193 « évènements »** de même nature.

Nestlé en France a par ailleurs accueilli 400 jeunes en Alternance en 2014, mobilisant ainsi 400 tuteurs d'alternants qui ont été formés ou vont l'être dans les semaines à venir à leur rôle de tuteurs. C'est plus du double du nombre d'alternants que nous accueillons en 2012.

Dès le lancement du projet, le 15 novembre dernier, les collaborateurs ont été sensibilisés au projet via une campagne d'affichage interne, la distribution de leaflets, via l'Intranet Nestlé et le Magazine Interne NestléMag.

Dès janvier 2014, nous avons lancé une newsletter trimestrielle envoyée à toute la population RH (#210 personnes). Cette newsletter qui a vocation à être diffusée auprès des managers par les RH, dresse le bilan des actions menées et donne l'agenda des actions à venir en encourageant RH et collaborateurs à se mobiliser pour y contribuer.

Le 18 septembre dernier, 3 sites français ont été le théâtre et le relai du lancement de l'Alliance pour la Jeunesse en France. Les fournisseurs partenaires de l'Alliance, des représentants de l'administration territoriale, les élus locaux, des représentants d'organismes de formation, écoles, universités, et la presse locale ont été invités sur ces 3 sites : l'usine de nutrition infantile à Boué dans l'Aisne, l'usine Purina de Veauche dans la Loire et le siège de Noisiel. A Noisiel, les collaborateurs ont été largement invités à participer à cet évènement et aux tables rondes-débats auxquels ont été conviés fournisseurs et institutionnels. A l'issue de chacun des évènements un point sur les articles parus est fait pour les employés Nestlé de façon à ce qu'ils soient informés des répercussions et de l'écho que trouve cette initiative en dehors de Nestlé. Un groupe « Youth » a été créé sur le réseau social interne « Nes

Chatter » auquel tous les employés peuvent adhérer s'ils le souhaitent : ce groupe est alimenté par les chefs de projet « Youth » de tous les pays européens qui y publient des comptes rendus des actions marquantes qui sont menées partout en Europe.

7. Partenariats noués pour mettre en œuvre le projet.

Réponse :

Au niveau européen, 200 fournisseurs partenaires ont rejoint Nestlé dans l'Alliance pour la Jeunesse. Nestlé est maintenant en discussion avec ses clients de la distribution pour les y inviter également.

Au niveau français nous avons rencontré les 4 fournisseurs français partenaires de l'Alliance pour monter avec eux des actions conjointes : **Uniteam** (événementiel), **Sogec** (couponing), **Euroserum** (dérivés du lait) et **Limagrain** (céréales et dérivés). Nous avons également commencé à travailler avec plusieurs fournisseurs européens, notamment **Axa** et **Publicis** avec lesquels nous allons également œuvrer de concert pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes.

Nous avons également entamé des discussions avec **Adecco**, **Nielsen**, **DS Smith**, **EY**, autres fournisseurs partenaires européens qui souhaitent travailler avec nous sur ce projet.

Souhaitant par ailleurs renforcer les liens avec les acteurs locaux, nous sommes en train de nouer un partenariat avec **l'Université de Marne la Vallée** de façon à faciliter les échanges, l'intervention des employés Nestlé dans les conférences métiers, certains cours, le recrutement des étudiants en alternance ou en stage sur le site de Noisiel, l'accueil des étudiants de l'université à nos ateliers CV à Noisiel...

Nous avons également convenu avec **l'INSEP** de partager nos offres de stages ou d'emplois pouvant correspondre aux besoins des sportifs de haut niveau qui la fréquentent pendant leur formation ou à la fin de leur parcours sportif.

Des partenariats similaires ont été noués par plusieurs sites industriels avec les lycées techniques, IUT, grandes écoles ...de leur bassin d'emploi.

L'usine de Pontarlier par exemple a noué un partenariat avec la **mission locale** pour faire intervenir à 8 reprises entre mai et octobre des professionnels de l'usine qui présentent leur métier et les voies d'accès possibles.

Enfin, Nestlé en France a signé un partenariat de 3 ans avec l'association **Energie Jeunes** pour prévenir le décrochage scolaire et développer le mécénat de compétence.

8. Information du consommateur et des parties prenantes.

- Quelles actions d'éducation, d'information, de communication aux consommateurs et aux parties prenantes du projet, notamment pour faire évoluer leurs comportements avez vous mises en place ? (Supports, moyens, budgets ...) Joindre en annexe un exemple de communication

Réponse :

Le consommateur n'est pas impliqué directement dans cette initiative.

Nous avons toutefois communiqué au travers de notre site internet, nos comptes facebook et twitter et avons fourni des dossiers de presse aux médias qui étaient intéressés lors des grandes étapes du projet et notamment le 18 septembre dernier.

De façon à communiquer plus largement et plus directement auprès de nos consommateurs, nous avons tenu un stand « Youth » lors des journées du patrimoine le 21 septembre dernier lors desquelles 16500 visiteurs ont visité le siège de Noisiel. Nous avons répondu aux questions des visiteurs, distribué des leaflets et avons invité les jeunes de 18 à 30 ans à s'inscrire à nos ateliers du mercredi pour bénéficier d'un entretien individuel avec un RH ou un manager pour travailler sur leur CV, leur orientation professionnelle ou les préparer à un entretien d'embauche.

site Nestlé France : <http://www.nestle.fr/carrieres/nestl%c3%a9-needs-youth>

Facebook : <http://www.facebook.com/Nestle.fr>

Twitter : <http://www.twitter.com/NestleFr>

Initiative Nestlé pour l'emploi des jeunes en bref

- Nestlé va proposer 20 000 nouveaux postes, apprentissages et opportunités de stages au cours des 3 prochaines années.

- Nous proposerons un large éventail d'opportunités d'emploi pour les jeunes de moins de 30 ans : des postes opérationnels en production dans nos usines jusqu'à des stages dans la vente et la finance

- De plus, nous aiderons les jeunes à améliorer leur employabilité en offrant des expériences professionnalisantes ainsi que des conseils et mises en situation pour déposer une candidature ou se préparer aux entretiens de recrutement

Pour en savoir plus :

www.nestle.com



Vous souhaitez un avenir plus brillant ?



Qui que vous soyez,
d'où que vous veniez...



needs YOUth
Nestlé

Un programme européen pour aider les jeunes à acquérir des compétences et à se faire embaucher

Nous prévoyons d'engager 10 000 nouvelles recrues de moins de 30 ans d'ici à 2016, dans un large éventail de professions et de postes, de la fabrication et l'administration, à la vente et au marketing, en passant par la finance, l'ingénierie et la recherche et le développement. Quelle que soit votre expérience, d'où que vous veniez en Europe, Nestlé a besoin de VOUS.

Nous ouvrons 10 000 places en apprentissage ou en stage qui vous permettront de booster vos compétences et de renforcer votre développement professionnel. C'est de cette manière que nous pouvons vous aider à vous construire un avenir plus brillant.

Soyez embauché

Devenez qualifié

Obtenez plus d'opportunités

Bénéficiez d'un soutien

Vous ne savez pas par où commencer ? Vous avez besoin d'aide ? Profitez de notre programme d'aide à l'orientation professionnelle pour choisir le bon chemin pour vous et trouver l'emploi que vous souhaitez. Nous organiserons des événements et viendrons dans les lycées, écoles et universités pour vous rencontrer et vous aider à rédiger votre CV, vous préparer aux entretiens d'embauche, vous conseiller pour votre entrée sur le marché du travail et vous aider à lancer votre carrière.

L'initiative Nestlé pour l'emploi des jeunes est la première du genre cherchant à ouvrir, promouvoir, renforcer et développer l'accès à l'emploi pour les jeunes en Europe. Avec ce programme, Nestlé et ses partenaires mobilisent leurs efforts pour fournir un accompagnement et une formation adaptés, peu importe le niveau scolaire et la filière métier.

Le chômage des jeunes est la pire conséquence de la crise économique européenne. Il touche 1 jeune sur 4 et leurs familles et aura un impact durable sur une Europe vieillissante et endettée. L'UE ne peut pas résoudre ce problème seule. La contribution du secteur privé est essentielle. Chez Nestlé, nous avons une longue tradition de recrutement des jeunes sortant de l'école ou de l'université. Nous investissons en eux sur le long terme et développons leurs capacités et leur employabilité. Dans ce contexte, j'avais le sentiment que nous pouvions en faire plus et nous avons décidé de lancer l'initiative « Nestlé pour l'emploi des jeunes en Europe ». C'est le moment de passer à l'action. Nos employés et partenaires sont mobilisés pour aider la jeune génération, essentielle au futur de l'Europe, dans son combat contre l'adversité.

Laurent Freixe,
Vice-président exécutif
Nestlé Europe

Critère 3 Impact et résultats (coeff. 3)

9. Quels ont été les résultats quantitatifs de cette initiative ?

- Indicateurs clés
- Chiffres bruts (départ / à date)
- Evolution par rapport à la date de démarrage du projet

Réponse :

Depuis début 2014, **1460 jeunes de moins de 30 ans** ont été accueillis chez Nestlé France, dont **619 en CDI ou CDD, 403 en apprentissage et 438 en stage**. Par rapport à notre engagement de 3000 « recrutements » sur les années 2014-2016 en France, nous avons donc pris de l'avance sur les 2 prochaines années

Nous avons déjà doublé le nombre d'apprentis reçus entre 2012 et 2014.

Nestlé France a également mené de nombreuses actions pour développer le volet « préparation à l'emploi » : intervention de salariés Nestlé dans des établissements du secondaire et des salons de recrutement locaux, participation à de nombreux forums de métiers, ateliers CV organisés au bénéfice d'environ 150 jeunes, sessions de préparation aux entretiens d'embauche auxquelles ont participé 250 jeunes, 7 visites d'usines ou de

plateformes logistiques destinées aux étudiants ...

A l'initiative de plusieurs sites de Nestlé en France, des partenariats avec des missions locales ont été également organisés (présentations métiers, visites de sites, et rencontres avec des professionnels).

Nestlé France a participé à la première édition du **salon Jeunes d'Avenirs** (organisé par l'AEF) dédié aux jeunes pas ou peu diplômés à la Villette en novembre 2013 et y a de nouveau été présent les 25 et 26 septembre derniers pour la 2ème édition parisienne. Ce salon innovant mobilise en un lieu unique les acteurs publics (Pôle Emploi, missions locales...) et privés (entreprises, fédérations professionnelles, OPCA, organismes de formation...) de l'insertion et présente aux jeunes l'ensemble des dispositifs créés en leur faveur.

Depuis le 1er octobre 2014, le premier mercredi de chaque mois a lieu à Noisiel, Siège de Nestlé France, une journée dédiée aux jeunes lors de laquelle les Responsables des Ressources Humaines et des managers les aideront à réfléchir à leur orientation, à rédiger leur CV, ou à se préparer à un entretien d'embauche. Certains des partenaires de l'Alliance 4 Youth accompagneront Nestlé France dans cette démarche et même pour certains lanceront conjointement des initiatives similaires dans leurs locaux (Axa, Publicis,...).

Début 2014, des collaborateurs du siège de Noisiel sont intervenus dans 8 collèges autour de Noisiel, pour faire connaître les métiers de l'entreprise aux élèves de 3ème et leur présenter les différentes formations et les diplômes requis pour chaque filière métier.

La présentation a été illustrée par des témoignages vidéo de collaborateurs puis clôturée par des échanges avec des étudiants en apprentissage chez Nestlé venus parler de leur parcours.

Plus de 300 élèves ont assisté à ces présentations qui avaient pour objectif d'ouvrir leur horizon professionnel...et leur donner envie de poursuivre leur scolarité. 4 d'entre eux ont été accueillis en stage découverte à Noisiel et ont pu, grâce à l'implication des collaborateurs, partager des moments de la vie en Entreprise. Plus de 70 élèves sont ensuite venus visiter le site de Noisiel et découvrir l'histoire de la chocolaterie racontée par une conférencière.

De façon à pouvoir donner une portée nationale à cet engagement, un partenariat de 3 ans a été conclu avec l'Association Energie Jeunes qui lutte contre le décrochage scolaire en ZEP en formant les collégiens à la persévérance scolaire tout au long de leur parcours de la 6ème à la 3ème. Cette association, reconnue d'intérêt général et titulaire d'un agrément national délivré par le Ministère de l'Education Nationale a reçu le label présidentiel dans le cadre de son projet « La France s'engage » parmi 15 initiatives d'économie sociale et solidaire. Ce partenariat permettra aux salariés et retraités volontaires de Nestlé en France de s'engager au travers du mécénat de compétence auprès des collégiens.

10. Comment cette initiative a-t-elle été perçue en interne et/ou en externe (clients, fournisseurs, consommateurs, partenaires ...) ?

Exemples (ou témoignages) de sites (ou de personnes) emblématiques de la réussite de la mise en œuvre de l'initiative.

>> reconnaissance (s) ayant déjà été obtenu(es) par cette initiative

Réponse :

Cette initiative a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par la plupart de nos fournisseurs qui se sont empressés d'adhérer à l'Alliance.

La presse qui s'en est fait l'écho depuis 18 mois auprès du grand public voit également cette initiative d'un grand groupe d'un très bon œil.

Le premier ministre français Manuel Valls a accepté l'invitation du PDG d'Axa, Henri de Castries le 24 juin au siège du groupe Axa pour lancer l'initiative chez Axa en présence de Laurent Freixe, des chefs de projet Nestlé français et pour toute l'Europe, de 2 apprentis et 2 jeunes talents Nestlé. Manuel Valls a salué à cette occasion l'initiative de Nestlé portée avec beaucoup de conviction par Laurent Freixe qu'il a remercié.

Nestlé France a par ailleurs progressé dans le classement Universum, passant auprès des étudiants en écoles d'ingénieurs de la 29^{ème} à la 24^{ème} place comme employeur idéal et préservant sa 7^{ème} place auprès des étudiants en écoles de commerce.

Voir la [revue de presse Youth France](#) en annexe

11. Quelles ont été les pratiques modifiées suite à ce projet :

- **en interne (comportements, méthode de travail, perception du changement...)**
- **en externe vis-à-vis des clients, fournisseurs, partenaires...), envers l'Homme, l'environnement, sur les bienfaits sociaux...**

Réponse :

En interne, les employés se sentent encouragés par leur management et la direction du groupe à aller à la rencontre des jeunes, à leur présenter leur métier et à leur transmettre leurs savoirs quelle que soit leur contribution. De nombreux collaborateurs se sont portés volontaires pour intervenir dans les écoles, universités et participer aux ateliers du mercredi.

L'apprentissage, pour lequel beaucoup avaient des réticences, fait davantage d'émules d'année en année. Les tuteurs d'alternants développent une fierté de contribuer à la formation des jeunes qui fait plaisir à voir. Les managers ont pris en compte le fait que l'intégration d'alternants pouvait nécessiter une adaptation de l'organisation de travail et l'ont réalisé.

Nous avons plus de facilité à mobiliser les opérationnels pour nous accompagner sur les forums étudiants.

Nous développons une relation différente avec nos fournisseurs partenaires grâce à cette initiative qui nous permet de partager avec eux sur un registre plus qualitatif et valorisant que celui de la pure relation commerciale.

Cette initiative est porteuse de sens et est extrêmement motivante pour tous ceux qui sont

amenés à la connaître et à pouvoir y participer d'une façon ou d'une autre. Les salariés Nestlé sont fiers des actions que mène Nestlé dans ce cadre sur leur bassin d'emploi !

Critère 4
Vision
(coeff. 2)

12. Quel est l'objectif à court/moyen terme ? (quantitatifs et qualitatifs)

Réponse :

L'objectif de cette initiative européenne est de contribuer à réduire le chômage des jeunes de moins de 30 ans en leur offrant des emplois, des missions de stage ou d'alternance ou en améliorant leur employabilité.

Nestlé prévoit de poursuivre sur sa lancée au-delà de 2016 si la conjoncture le nécessite.

Une dynamique est engagée qui fera nous l'espérons des émules qui pourront également contribuer à leur échelle et avec leurs moyens à œuvrer dans le même sens.

13/ En quoi cette initiative s'inscrit-elle dans la vision et dans la mission de votre entreprise, ou la fait elle évoluer ?

Réponse :

L'initiative européenne Nestlé pour l'emploi des jeunes est le pilier « humain » de notre politique de création de valeur partagée : « La Création de Valeur Partagée constitue la base de la conduite de nos affaires. Elle stipule que pour créer de la valeur à long terme, nous devons créer de la valeur pour la société. » Paul Bulcke, CEO.

En France, et à Noisiel en particulier, cette initiative s'inscrit également dans la ligne de l'engagement de salariés Nestlé depuis de nombreuses années au sein de l'association *Bleu Lumière*.

Annexes

Y a-t-il d'autres éléments utiles que vous souhaitez apporter au jury ?



Réponse ou PJ en format numérique (2max) :



revue de presse
Youth.pdf

synthèse des articles parus en France depuis mi 2013 :
[vidéo Nestlé 18 sept 2014](http://we.tl/TYdyUKqcwj) en France : <http://we.tl/TYdyUKqcwj>

Autorisation de publication des dossiers de candidatures

Les participants autorisent l'Organisateur à rendre public leur dossier de candidature, et ce uniquement à des fins pédagogiques et de communication.

Cette autorisation est accordée à la Chaire Grande Consommation de l'ESSEC, sans frais, pour une durée limitée de deux ans à compter de la remise des prix.

Signature de l'entreprise : p/o Cécile Delestre

La participation au Grand Prix de la Consommation Responsable inclut une connaissance et une acceptation du règlement du concours.

Le règlement peut être téléchargé sur le site www.grandprix-consommationresponsable.com

Le dossier de candidature complété (et annexes) est à retourner à l'adresse suivante:
contact@grandprix-consommationresponsable.com

Date limite de renvoi des dossiers : 3 octobre 2014

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site internet

<http://grandprix-consommationresponsable.com/>

ou à nous contacter à l'adresse :

contact@grandprix-consommationresponsable.com